

Conseil municipal du 20 septembre 2022 à 18 h 00

LISTE DES DELIBERATIONS

(En vertu de la réforme entrée en application au 1^{er} juillet 2022)

Affaires générales - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

- *Liste des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de la délibération du Conseil Municipal n° 37 du 5 juillet 2020, portant délégation au titre des dispositions des articles L. 2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, période du 25 février au 25 août 2022.*

LISTE PRESENTEE : OUI

- *Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2022*

PROCES-VERBAL APPROUVE : OUI

VOTE à l'unanimité

109. *Retrait de la délibération n° 104 prise en date du 27 juin 2022 relative aux indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers délégués et application des majorations*

VOTE à l'unanimité

110. *Retrait de la délibération n° 106 prise en date du 27 juin 2022 relative aux indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués et application des majorations*

VOTE à l'unanimité

Finances - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

111. *Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Sportive des Provinces Françaises au titre de l'année 2022*

VOTE à l'unanimité

112. *Attribution d'une subvention de 3 000€ à l'association « OXYGENE EVENTS » dans le cadre d'un avenant pour la prolongation de l'opération « Maubeuge en Plage 2022 »*

VOTE à l'unanimité

113. *Subvention de fonctionnement complémentaire 2022 en faveur du CCAS de Maubeuge*

VOTE à l'unanimité

114. *Convention de partenariat entre la Ville de Maubeuge et le Lycée Jesse de Forest d'Avesnes-sur-Helpe, section hôtellerie dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Kermesse de la bière 2022 » - Attribution d'une subvention de 10 000€*

VOTE à l'unanimité

115. *Autorisation signature convention avec lycée Lurçat pour l'accueil du public lors de la KBM*

VOTE à l'unanimité

116. *Adhésion de la Ville de Maubeuge à l'association « Malbodium Museum »*

VOTE à l'unanimité

117. *Signature de la convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Val de Sambre la prise en charge du transport du public scolaire à la Micro-Folie de Maubeuge dans le cadre du Fonds Local d'Animation*

VOTE à l'unanimité

118. *Signature de la convention de partenariat avec le service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Nord (SPIP 59) et le Centre Pénitentiaire de Maubeuge au bénéfice des personnes placées sous-main de justice*

VOTE à l'unanimité

AMENDEMENT déposé par Réinventons Maubeuge

A la délibération n° **13** de l'ordre du jour : Modification du mode de réservations de l'ALSH permanent Blanche Neige à compter des vacances d'Automne 2022, page 2, **4^{ème} paragraphe** :

Modifier le paragraphe

« Réservation sur prise de rendez-vous en présentiel des familles avec une priorité aux deux parents qui travaillent et familles monoparentales qui travaillent, excepté les familles du dispositif « Handi'Défi » »

En le complétant comme suit :

« Réservation sur prise de rendez-vous, en présentiel des familles **ou par visioconférence et conférence téléphonique** avec une priorité aux deux parents qui travaillent et familles monoparentales qui travaillent, excepté les familles du dispositif « Handi'Défi », **la ville s'engage néanmoins à trouver une solution pour les publics non prioritaires** »

EXPOSE DES MOTIFS

A l'heure où la plupart des services de notre collectivité se numérisent, il s'agit là d'un retour en arrière.

Vous souhaitez dans cette délibération privilégier les parents qui travaillent, mais vous les obligeriez ainsi à prendre rendez-vous en présentiel et en heure ouvrée, ce qui est incohérent.

Ainsi nous proposons d'ajouter la possibilité de réaliser cet entretien en virtuel, par le biais d'une conférence téléphonique ou de la visioconférence.

Par ailleurs, même si nous ne sommes pas opposés à ce qu'il y ait une priorité pour les familles qui travaillent et les familles Handi'défi, il nous paraît important d'ajouter à ce paragraphe l'engagement de la municipalité Maubeugeoise à trouver dans la mesure du possible une solution pour chaque enfant que ce soit dans son propre ALSH ou par le biais d'une commune voisine, dans l'objectif de ne pas créer de discrimination entre nos concitoyens.

Les membres du groupe « Maubeuge, plus belle ma ville » refusent de prendre part au vote et conformément à la réponse de l'Assemblée nationale du 27 janvier 2004 : « Un refus de prendre part au vote, s'il peut avoir une signification politique pour le conseiller municipal qui le pratique, n'a pas d'autre conséquence qu'une abstention sur la décision du conseil municipal, issue du scrutin. »

VOTE à la majorité avec 2 votes POUR (JP. ROMBEAUT - F. DE KEPPEL), 6 ABSTENTIONS (R. PAUVROS - MP. ROPITAL - M. WALLET - S. VILLETTE - G. DAUMERIES - I. GARAH) et 26 votes CONTRE

Jeunesse, Conseil municipal des jeunes, crèches, équipements pour la jeunesse
Rapporteur : Bernadette MORIAME, Adjointe

119. *Modification du mode de réservations de l'ALSH permanent Blanche Neige à compter des vacances d'Automne 2022 jusqu'au 5 juillet 2023*
VOTE à la majorité avec 9 votes CONTRE (R. PAUVROS - MP. ROPITAL - M. WALLET - S. VILLETTE - G. DAUMERIES - I. GARAH - JP. ROMBEAUT - F. DE KEPPEL - A. MICHAUX)

Transition écologique, propreté des voiries, espaces verts, environnement, espaces naturels, éclairages publics et signalisation
Rapporteur : M. Dominique DELCROIX, Adjoint

120. *Validation du montant définitif des travaux de voirie Rue des Minières suivis en régie par la CAMVS, au titre de l'année 2021 (3ème partie), et du versement à la CAMVS du fonds de concours de 50 % de la part nette*
VOTE à l'unanimité
121. *Vente à PATOUX MOTOCULTURE, suivant offre de reprise, de la débroussailleuse à lames radiocommandée X-ROT type XROT070*
VOTE à la majorité avec 2 abstentions (JP. ROMBEAUT et F. DE KEPPEL)

Urbanisme, ANRU, constructions nouvelles et aménagement urbain, logement : habitat, logements neufs et à réhabiliter, relation bailleurs sociaux, accessibilité, programme « action cœur de ville »
Rapporteur : Mme Marie-Charles LALY, Adjointe

122. *CLOUTERIE - Autorisation donnée à CREER PROMOTION de déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires la réalisation d'un projet immobilier sur les parcelles L n°47, 48, 106, 107 et une partie de la rue de Provence appartenant à la Ville*
VOTE à la majorité avec 2 abstentions (JP. ROMBEAUT et F. DE KEPPEL)
123. *CLOUTERIE - Lancement de l'enquête publique afin de déclasser du domaine public communal une partie de la rue de Provence*
VOTE à la majorité avec 2 abstentions (JP. ROMBEAUT et F. DE KEPPEL)
124. *Désaffectation d'une emprise foncière bâtie, non cadastrée, dépendante du domaine public sise avenue Jean Mabuse*
VOTE à l'unanimité
125. *Déclassement et intégration dans le domaine privé communal d'une emprise foncière bâtie non cadastrée, dépendante du domaine public sise avenue Jean Mabuse*
VOTE à l'unanimité
126. *Vente au profit de la SCI LUMA d'une emprise foncière bâtie non cadastrée, sise avenue Jean Mabuse*
VOTE à l'unanimité

127. *Désaffectation des parcelles cadastrées section AY n° 509 et 510 sises 71-73 rue des Crosseurs*
VOTE à l'unanimité
128. *Déclassement et intégration dans le domaine privé communal d'une emprise non bâtie du domaine public cadastrée AY n°509 et 510 sise 71-73 rue des Crosseurs*
VOTE à l'unanimité
129. *Vente au profit de Monsieur Otmane EL FOUNTI des parcelles cadastrées AY n°509 et 510 sises 71-73 rue des crosseurs*
VOTE à l'unanimité
130. *Autorisation signature de la Convention Cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) valant avenant n° 2 à la convention Action Cœur de Ville de Maubeuge en vue de la mise en place d'une ORT multisite*
VOTE à l'unanimité
131. *NPNRU - Validation du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) - Opération d'aménagement du quartier des Provinces Françaises*
VOTE à l'unanimité

Ressources humaines

Rapporteur : Mme Florence GALLAND, Conseillère déléguée

132. *Modalités d'attribution de l'avantage en nature repas pour les personnels municipaux intervenant en restauration scolaire dans le cadre de la pause méridienne et durant les Accueils de loisirs*
VOTE à l'unanimité
133. *Modification du tableau des effectifs*
VOTE à l'unanimité
134. *Recours à un contrat d'apprentissage*
VOTE à l'unanimité
135. *Remboursement des frais de déplacements engagés par les agents dans le cadre de la formation*
VOTE à l'unanimité

Dépôt d'une motion relative aux économies d'énergie et à la prise en compte des changements climatiques par le groupe « Maubeuge, plus belle ma ville »

Vu l'art L2121-29 du CGCT,

Vu le règlement intérieur du 20 septembre 2020 modifié le 25 novembre 2021,

Vu le contexte socio-économique,

Vu les périodes caniculaires de cet été,

Vu l'augmentation prévisible du cout de l'énergie,

Il est proposé au vote du Conseil municipal :

- d'avoir un bilan des actions municipales en matière d'économies d'énergie réalisées et à réaliser (notamment isolation, transports, verdissement...)
- d'avoir une projection budgétaire pluriannuelle d'ici la fin du mandat relative au surcoût énergétique
- d'avoir le plan de l'accompagnement des Maubeugeois en difficulté face au surcoût énergétique (CCAS)
- d'avoir un bilan et un plan des abattages et des plantations des arbres ...

Motion rejetée avec 25 votes CONTRE et 9 votes POUR ((R. PAUVROS - MP. ROPITAL - M. WALLET - S. VILLETTE - G. DAUMERIES - I. GARAH - JP. ROMBEAUT - F. DE KEPPEP - A. MICHAUX)

Affiché le 27 SEP. 2022

Le Secrétaire de séance,



Nicolas LEBLANC

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a few loops.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'A' followed by a long horizontal stroke.